



Régularisation impôts ?

Par **Novarys**, le **11/09/2015** à **17:13**

Bonjour, rnJe suis rentré dans la vie active fin 2013, et pour faire bref je n'ai payer aucun impôt de ma vie. Je voulais savoir comment je devais faire pour rattraper tout ça, je suis un peu perdu..rnEt si il existe des solutions pour échelonner le paiement, je suis étudiant salarié actuellement et je ne roule pas vraiment sur l'or..rnEn espérant qu'un âme charitable me réponde, merci beaucoup.

Par **moisse**, le **11/09/2015** à **18:28**

L'âme charitable vous dit que vous auriez dû établir une déclaration il y a quelques semaines, pour les revenus de 2014.rnSi vous tenez à régulariser, direction l'hôtel des impôts et le guichet des renseignements pour établir cette première déclaration, même si vous n'êtes pas redevable.rnAvec à la clef une demande de remise gracieuse des pénalités éventuelles.

Par **Novarys**, le **11/09/2015** à **20:33**

D'abord merci !rnJ'irai donc leur rendre visite prochainement, j'espère ne pas me perdre dans les dédales de l'administration.rnMerci encore

Par **moisse**, le **12/09/2015** à **08:07**

Là franchement vous exagérez par méconnaissance.
Au guichet de l'hôtel des impôts vous serez reçu et mis en contact avec un contrôleur qui vous recevra dans son bureau.
Le principe est que ces contrôleurs reconnaissent la bonne foi et/ou la méconnaissance des règles et en tiennent compte.
Vous savez, à la période des déclarations de l'IRPP, tous les matins il y a des dizaines de personnes venant se faire aider au remplissage de la dite déclaration, et de nombreux agents affectés à leur réception.